

CAMES : Prénom Houzou-Mouzou élevée au grade d'Officier

Administrateur LJDP — 31 July 2026 — 3 min de lecture



Cames

Le Pr Prénom Houzou-Mouzou est élevée au grade d'Officier de l'OIPA du CAMES et rejoint le Conseil de l'ordre à Djibloho, en Guinée équatoriale.

Une double reconnaissance à Djibloho

La distinction intervient durant la 48e session des Comités consultatifs interafricains du CAMES. Les travaux du Comité consultatif général se sont déroulés du 29 au 31 juillet 2026. Ils ont réuni des dirigeants universitaires, des chercheurs et plusieurs responsables d'établissements supérieurs africains.

Cette session a examiné 2 685 dossiers de candidature aux différents grades académiques. Après évaluation, 2 408 enseignants-chercheurs et chercheurs ont été inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES.

Le programme prévoyait aussi l'installation solennelle de deux nouveaux membres du Conseil de l'OIPA. Prénom Houzou-Mouzou figure parmi ces responsables officiellement admis au sein de cette instance.

Une distinction continentale exigeante

L'OIPA fut créé en 2002 à Abidjan, puis installé en 2003 à Kigali. Il reconnaît les acteurs ayant soutenu le rayonnement du CAMES et les systèmes africains de formation.

L'ordre comprend trois grades, suivant la préséance établie par ses textes. Il distingue les Chevaliers, les Officiers et les Commandeurs. Les dignités comprennent Grand Officier et Grand-Croix.

L'admission récompense au moins quinze années d'activités civiles, militaires, publiques ou privées. Ces services doivent avoir contribué à l'enseignement supérieur, à la recherche ou à la formation africaine.

Un parcours marqué par plusieurs premières

Prénom Houzou-Mouzou est Professeure titulaire du CAMES en rhumatologie. Elle dirige aussi le service de rhumatologie du Centre hospitalier universitaire de Kara. Médecin lieutenant-colonel, elle appartient aux Forces armées togolaises.

Sa carrière universitaire débute en 2012 comme assistante cheffe de clinique à l'Université de Kara. Elle obtient la maîtrise d'assistanat en 2015. Trois années plus tard, elle réussit le concours d'agrégation du CAMES.

Elle termine major de sa promotion durant cette session. Elle devient alors la première femme militaire togolaise agrégée du CAMES. Le CAMES la présente encore comme l'unique femme des Forces armées togolaises détenant ce titre.

En 2022, elle accède au grade de Professeure titulaire. Elle avait auparavant exercé comme vice-doyenne, puis doyenne de la Faculté des sciences de la santé.

Une dirigeante au service de l'Université de Kara

Prénom Houzou-Mouzou préside l'Université de Kara depuis le 18 septembre 2025. Elle défend une gouvernance fondée sur la recherche, l'innovation, la rigueur et l'utilité sociale du savoir.

L'établissement accueille près de 20 000 étudiants. Il propose des formations dans la santé, l'agriculture, le droit, les sciences, l'économie et les technologies numériques.

L'université déploie son Plan stratégique de développement 2026-2030. Cette feuille de route vise une recherche innovante et un meilleur rapprochement entre formations et emplois.

L'institution souhaite également renforcer ses laboratoires, ses partenariats et sa gouvernance numérique. Elle ambitionne d'accroître son attractivité nationale et internationale.

Un symbole pour l'enseignement supérieur togolais

Cette élévation récompense une trajectoire scientifique, médicale, militaire et administrative particulièrement dense. Elle confirme aussi la visibilité des universitaires togolais dans les institutions académiques africaines.

La distinction survient après un entretien consacré à l'Université de Kara par la rédaction du CAMES. Prénom Houzou-Mouzou y défendait une université performante, inclusive et engagée dans la transformation sociale.

Son entrée au Conseil de l'OIPA prolonge désormais cette ambition au niveau continental. Elle constitue également un symbole important pour les femmes engagées dans la gouvernance universitaire africaine.

Pour le Togo, cette reconnaissance dépasse donc le parcours individuel de la récipiendaire. Elle valorise les compétences nationales dans l'enseignement supérieur, la médecine et la recherche scientifique.